



Zones humides ?

Contexte

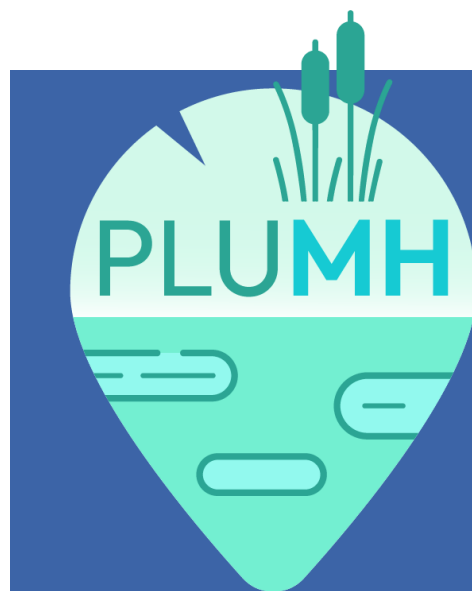
- Amélioration de la connaissance sur les bassins – AE
- Action n°25 – Plan national d'action en faveur des milieux humides

Quelques statistiques

- 155 inventaires a minima en 2024

Bassin	AEAP	AESN	AERM	AERMC	AELB	AEAG
IZH - nouveaux	6	32	19	12	38	48

- surface totale de zones humides : 2,2 M ha (+ 200 000 ha – 2023)
- % de territoire métropole couvert par un inventaire : 64 % (à confirmer – fin décembre)
- Marais / UHC : Les Salines de Villeneuve, La Petite Camargue, Mahistre et Musette, la Réserve Sainte Lucie et les étangs de Bagnas, de Doul, de Scamandre, du Médard et de la Murette, marais du Vigueirat, du Theys, de la Palissade, les salins de Campagnol, étangs de Bolmon, de Vendres et de la Matte



Zones humides ?

Fabien Blanchet